

**REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE LA FAMILLE, DE
L'ACTION SOCIALE ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

=====
**BUREAU DE COORDINATION ET SUIVI
DES PROJETS ET PROGRAMMES**

**FICHE TECHNIQUE SUR
LE BUREAU DE COORDINATION ET DE SUIVI
DES PROJETS ET PROGRAMMES**

Objet : Visite de travail de Monsieur le Premier Ministre (Mercredi 24 Mars 1999).

I/- MISSIONS DU BCS

La création du BCS répond au souci des hautes autorités de favoriser un meilleur impact des politiques, projets et programmes sur les conditions de vie des groupes cibles, suivant une vision partagée de développement du secteur et une approche d'intervention globale, intégrée et participative.

Structure rattachée au Cabinet du Ministre, le Bureau de Coordination et de Suivi (BCS) conformément au décret portant organisation du département est chargé :

- du suivi des directives présidentielles et primatoriales issues des rapports des corps de contrôle ;
- du suivi de l'état d'application des recommandations des Conseils des Ministres, des Conseils interministériels et du Conseil Supérieur du Plan ;
- de la coordination, du suivi et de l'évaluation des projets et programmes du Ministère, en liaison avec les structures internes et les partenaires extérieurs ;
- de la coordination et du suivi de l'élaboration de la Politique et du Programme d'actions et d'investissements sectoriels.

**III/- SITUATION ACTUELLE, ATOUS/OPPORTUNITES ET
CONTRAINTES**

II.1- SITUATION ACTUELLE

a)- Organisation : Pour la réalisation de ses missions, le BCS est organisé comme suit :

- ✓ une Unité Etude et Planification
- ✓ une Unité Suivi-Evaluation et Gestion Base de Données
- ✓ une Unité Coopération Technique

Chaque unité est dotée de termes de référence, d'une description des tâches et d'un plan de travail.

b)- Ressources humaines et matérielles

Le Bureau de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes dispose actuellement de 04 agents spécialisés en gestion des ressources humaines et de projets, socio-économie et méthodes participatives.

A son début, il comptait une dizaine d'agents qui sont, soit affectés dans des projets ou en disponibilité.

Il bénéficie d'un mobilier de bureau acquis dans le cadre du financement du PAGPf/BAD dont une partie affectée à la DBEF, de 3 postes de travail PC pour la Base de données et d'un véhicule Pajero daté de 1988 souvent en panne.

II.2- ATOUTS ET OPPORTUNITES

Le BCS bénéficie de certains atouts et opportunités de développement à savoir :

- ✓ Un capital d'expérience et d'expertise en matière de planification, coordination et suivi-évaluation de projets et programmes suivant différentes méthodes participatives.
- ✓ Un fonds documentaire important sur plusieurs études, missions techniques et ateliers thématiques initiés par ses experts ou en collaboration avec des partenaires extérieurs.
- ✓ Une Base de Données sur les projets avec édition de répertoires sur les groupements féminins, leurs activités et ressources.
- ✓ La modélisation d'un système de Planification, de coordination et suivi-évaluation des projets et programme.
- ✓ Un rôle d'INTERFACE stratégique crédible auprès des autres ministères techniques et partenaires au développement.
- ✓ Un cadre institutionnel et des orientations stratégiques favorables à l'émergence d'une telle structure ; promotion d'un **Etat stratège**, priorité accordée aux **Politiques sectorielles, Recommandations N°4, 6 et 7 du Conseil Supérieur du Plan.**

III3/ CONTRAINTES

Les contraintes ci-dessous empêchent le BCS d'être performant à savoir :

- ✓ La faiblesse des capacités de planification et de programmation stratégiques des projets et programmes suite au départ de plusieurs experts.
- ✓ Le manque d'opérationnalité du BCS pour jouer son rôle de structure de planification et de suivi-évaluation stratégique :
- ✓ Absence de lignes téléphoniques (depuis 3 ans) et d'eau (l'alimentation en eau a été reprise il y a un mois), de moyens logistiques et matériels fonctionnels, de dotation en fournitures de bureau, en carburant, ou de budgets propres pour la planification des projets à inscrire au PTIP.
- ✓ La faible capacité d'absorption financière des projets en raison de l'insuffisante maîtrise des procédures des bailleurs de fonds.

- ✓ Le cloisonnement des structures internes et l'inexistence d'une volonté de s'inscrire dans une approche globale et intégrée.
- ✓ La multiplicité des correspondants du MEFP au niveau interne.

III/- STRATEGIES DE SOLUTIONS

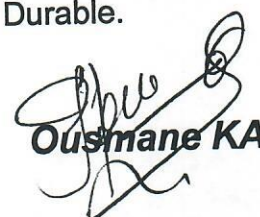
- ❖ Finalisation du processus de formulation et d'approbation de la Lettre de Politique et du Programme d'Actions et d'Investissements sectoriels en cours à la Direction de la Planification.
- ❖ Mise en œuvre du Programme de Renforcement des Capacités des ministères techniques en matière de planification, de coordination et de suivi-évaluation qui prévoit un appui au BCS et aux divisions chargées de planification des structures du MFASSN.
- ❖ Application des procédures et mécanismes de planification, de coordination et de suivi interne et intra-sectoriels des projets et programmes proposés par le BCS à l'instar du PDIS.
- ❖ Mise en place d'un système d'information aux fins de gestion (SIG)
- ❖ Dotation de ressources propres aptes à permettre au BCS de réaliser correctement ses missions de suivi de terrain et de planification stratégique pour une meilleure pérennisation des interventions des projets et programmes.

IV/- RECOMMANDATIONS

Nous recommandons :

- la confirmation par les hautes autorités de l'intérêt prioritaire accordé aux recommandations du Conseil Supérieur du 29 Janvier 1997 et du Conseil interministériel sur le suivi du 9^e Plan du 12 Mars 1999.
- La désignation du BCS pour jouer le rôle de structure de planification stratégique du Ministère et d'Interface du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan .
- L'installation de lignes téléphoniques dans un délai raisonnable, la dotation de fournitures de bureau et de carburant en attendant la mise en place du Programme de Renforcement des Capacités des ministères techniques proposé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et le GTZ.
- Le redéploiement des autres agents mis à la disposition des projets en voie de clôture et leur affectation au BCS, à la DBEF, à la DDC et au CNDIF afin d'appuyer le système de Planification nationale et sectorielle.

La mise en œuvre des stratégies de solutions et des recommandations sus-indiquées devrait permettre au MFASSN de jouer un rôle de leadership dans le secteur Genre et Développement Social et de contribuer au relèvement des taux d'investissement de l'ordre de 18 à 22,5% à l'an 2001 pour l'atteinte des objectifs de croissance économique soutenue et d'un Développement Humain Durable.


Ousmane KA